

Décision

Générale

colonial

Décision n° 173 Décisions concernant les Services d'Etat

n° 173

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 28/02/1961

Date de publication
11 février 1961

Date du numéro
28 février 1961

TEXTE INTÉGRAL

Est acceptée, pour compter du 1^{er} mars 1961, la démission de son emploi offerte par M. Andrianasolo (Romule), receveur comptable auxiliaire au Service d'Hygiène. M. Andrianasolo Romule qui réunira au 1^{er} mars 1961, 8 mois de service effectif, aura droit à une indemnité compensatrice de congé payé non pris égale à 20 jours de salaire.